

# LETTRE AUX HABITANTS

Le 5 mars 2018

À l'occasion d'études préparatoires à la réhabilitation du collège Saint-Exupéry à Vincennes, des diagnostics de sols ont révélé la présence de solvants chlorés, liés à une ancienne activité industrielle sur le site.

À la demande du Département et de la préfecture du Val-de-Marne, l'Agence régionale de santé (ARS), autorité chargée de la santé publique, a été saisie. Après analyse des résultats, cette dernière a préconisé, à titre de précaution, la fermeture des espaces impactés par cette pollution. Par conséquent, actuellement, les élèves de 6<sup>e</sup> sont accueillis au collège Jacques-Offenbach à Saint-Mandé, et ceux de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> à l'ancien collège Camille-Pissarro à Saint-Maur-des-Fossés. Un collège provisoire accueillera les collégiens dès la rentrée 2018 cours des Maréchaux à Paris.

**Le Département du Val-de-Marne, en lien avec la Ville de Vincennes pour les bâtiments qui la concernent, a établi un programme d'études complémentaires et d'essais de traitement destiné à définir précisément la nature des travaux de dépollution à engager concernant le collège Saint-Exupéry et les bâtiments municipaux de la zone. L'Agence régionale de santé a également été sollicitée afin de valider le plan de gestion de la dépollution.**

**Dans un premier temps, entre mars et mai 2018**, des études complémentaires vont être menées, à l'occasion de campagnes d'investigations successives. Sur le site du collège, de la crèche Liberté et des structures petite enfance associées (restauration maternelle nord, RAM), ces interventions consisteront en la réalisation de sondages de reconnaissance dans les sols. Ils seront mis en œuvre à l'aide d'engins de forage de petites dimensions (gabarit d'une voiture ou d'un fourgon) et, pour certains d'entre eux, d'une pelle mécanique. Les sondages seront rebouchés dès la fin de leur réalisation à l'aide de matériaux imperméables et de béton ou d'enrobé en surface.

**Puis, dans le courant du second semestre 2018**, des installations de traitement procéderont à des essais de dépollution. Leur mise en place nécessitera des travaux de pose de réseaux enterrés au niveau de la cour du collège durant quelques jours. Ces installations fonctionneront de manière autonome et seront régulièrement contrôlées. Ces essais pourront durer jusqu'au mois de décembre 2018.

.../...

L'ensemble de ces travaux d'études et d'essais se feront dans le strict respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur, avec une maîtrise totale des nuisances potentielles par les entreprises intervenantes. Ces travaux, de par leur nature et leur mode de mise en œuvre, ne présentent aucun risque pour les populations riveraines du collège.

Nous vous prions de croire que le Département du Val-de-Marne et la Ville de Vincennes mettent tout en œuvre pour la réussite de cette opération nécessaire.



**Charlotte Libert-Albanel**  
Maire de Vincennes



**Christian Favier**  
Président  
du Conseil départemental